



S.G.C.

Des produits de maintenance
au service des professionnels

F
I
C
H
E
T
E
C
H
N
I
Q
U
E

LAZURB

IMPREGNATION SEMI-PELLICULAIRE

PROPRIETES :

Impregnation semi-pelliculaire transparente. Protège et décore le bois. Décoration et protection pour intérieur et extérieur (mais uniquement en teintés), à destination des boiseries dans les pièces sèches ou humides, des menuiseries extérieures en atmosphères rurale, urbaine, industrielle et maritime.

Les supports adéquats sont les bois feuillus, les bois résineux préalablement bien dégraissés (des exsudations peuvent se produire, même un certain temps après l'application), les bois tropicaux (excepté l'iroko, le teck et le doussié) et les bois anciens déjà imprégnés avec LAZURB ou similaire après nettoyage soigné. Protège et décore le bois. Respecte le veinage naturel du bois. Hydrofuge. Imperméabilise le bois.

CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE :

Préparation : Le bois sera poncé et éventuellement dégraissé. Les anciens vernis seront éliminés. Les anciennes lasures seront lessivées et légèrement poncées si nécessaire.

Application : Brosse et rouleau Sans dilution Pistolet, airless Sans dilution En extérieur, s'applique en 3 couches. En intérieur, s'applique en 2 couches. En entretien, s'applique en 1 ou 2 couches Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.

Diluant : Diluver

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect du film	: Satiné ciré.	
Brillant spéculaire	: De 25 à 30 sous 60°.	
Teintes	: Incolore et tons bois.	.../...



Des produits de maintenance
au service des professionnels

F I C H E
T E C H N I Q U E

.../...

Liant	: Résine glycérophtalique.
Densité	: 1,08 kg/dm ³ .
Séchage	: (à 20°C, H.R. : 65 %) Hors poussières : 3 heures Sec : 8 heures Recouvrable : 24 heures.
Extrait sec	: En poids : 65 %. En volume : 47 %.
Conservation	: En emballage d'origine (non ouvert) : 12 mois. À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.
Rendement	: Sur bois absorbant 7 m ² /l. Sur bois non absorbant 11 m ² /l.

PRECAUTIONS ET REMARQUES :



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Inflammable. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Pour de plus amples informations, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

Conforme à la directive COV 2004/42/CE : Valeur limite UE pour ce produit (cat A/e) : 400 g/l. Ce produit contient moins de 399 g/l de COV.

Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque.

Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35. Les données dans cette fiche sont valables pour le produit incolore.

Les renseignements contenus dans cette notice ont pour but d'aider les utilisateurs. Ils résultent d'essais effectués en toute objectivité dans nos laboratoires. Il appartient aux utilisateurs de nos produits de s'assurer que ceux-ci conviennent à l'emploi qu'ils veulent en faire. En agissant ainsi, on évitera des erreurs dont nous ne pourrions en aucun cas assurer la responsabilité.